



INFO TRAVAUX

Chemin de Tolochenaz

Infrastructures et équipements

RÉF : Gespro/ProjetSe/0729D/2.06.01/IVK/mro
AFFAIRE TRAITÉE PAR : Isabelle Vrielynck

Morges, le 7 avril 2026

Madame, Monsieur,

La Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges vous informe, que les travaux d'aménagement et de conduites souterraines se poursuivent sur le chemin de Tolochenaz entre l'avenue Henry Warnery et le chemin de Prellionnaz, et nécessitent une déviation de la circulation durant la période suivante :

du lundi 13 avril 2026 à juillet 2026.

Durant cette période, la circulation sera modifiée sur le chemin de Tolochenaz. Elle sera maintenue sur une voie, avec régulation par feux. Dès lors, des perturbations ponctuelles pourront se produire. L'accès piétonnier sera conservé en tout temps, avec des déviations possibles selon les étapes.

Pour les utilisateurs·trices des transports publics, l'arrêt « Patinoire » situé sur l'avenue Henry Warnery sera supprimé temporairement. L'arrêt « Églantine » quant à lui, sera maintenu. Nous vous remercions de suivre les informations transmises par les MBC durant la réalisation du chantier.

Nous vous invitons à faire preuve de prudence, à respecter la signalisation ainsi que les consignes données par le personnel du chantier.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, certains travaux pourront être reportés.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021.823.03.20 ou par courriel infrastructures@morges.ch. Pour tout complément d'information, vous pouvez également consulter le site www.morgesavenir.ch, qui informe sur les chantiers en cours.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension et collaboration pour que ces travaux indispensables aux infrastructures communales se réalisent dans de bonnes conditions.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

VILLE DE MORGES
Infrastructures et environnement urbain

INFO TRAVAUX (Annexe A)

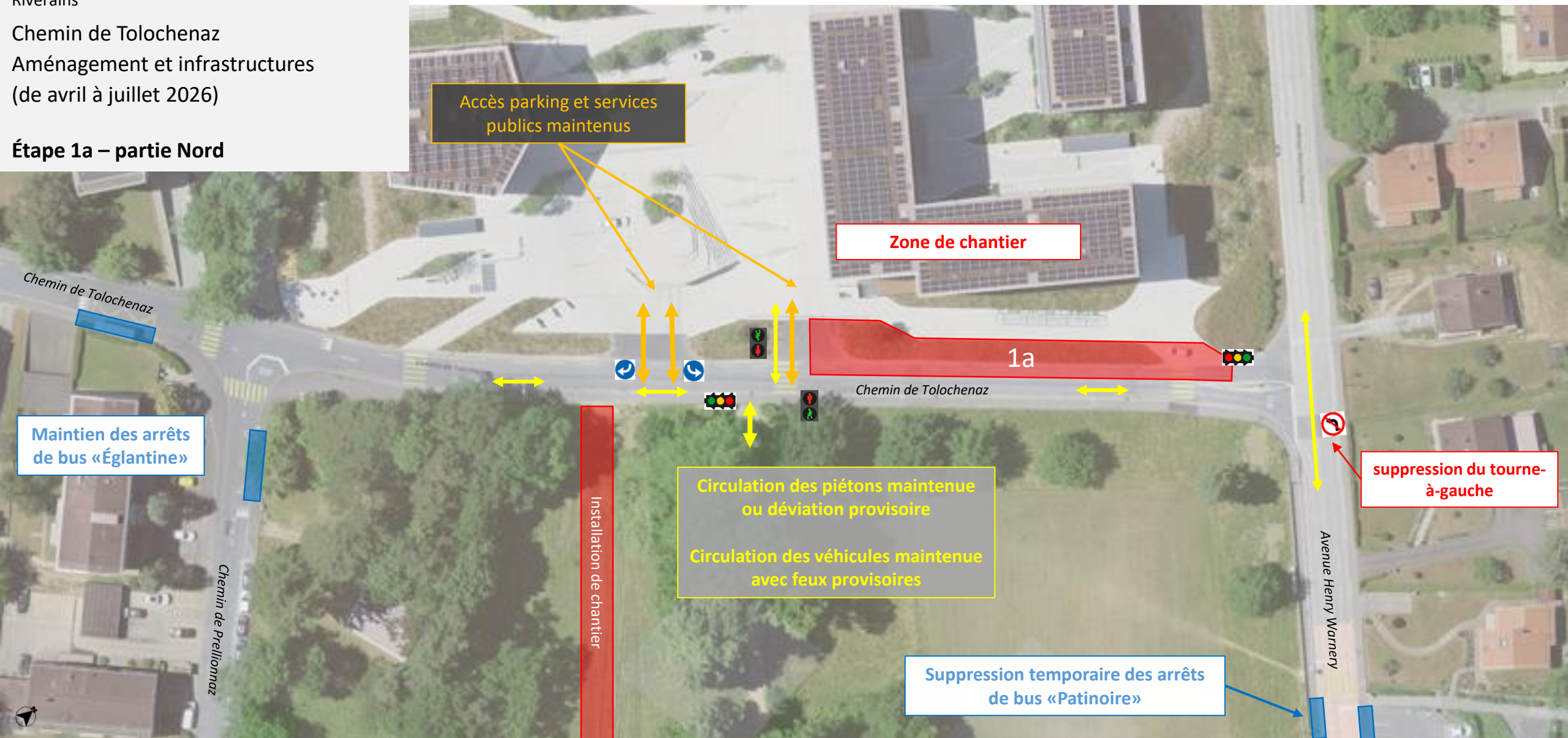
Riverains

Chemin de Tolochenaz

Aménagement et infrastructures

(de avril à juillet 2026)

Étape 1a – partie Nord



Accès parking et services publics maintenus

Zone de chantier

1a

Chemin de Tolochenaz

Maintien des arrêts de bus «Églantine»

suppression du tourne-à-gauche

Circulation des piétons maintenue ou déviation provisoire
Circulation des véhicules maintenue avec feux provisoires

Installation de chantier

Suppression temporaire des arrêts de bus «Patinoire»

Chemin de Tolochenaz

Chemin de Preillonaz

Avenue Henry Wernery